MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale des ressources humaine

RAPPORT DU JURY

SESSION 2026

Concours :

Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES)

Capes interne à affectation locale – Mayotte

Section : Mathématiques

Rapport de jury présenté par : Madame Karine ISAMBARD, Maîtresse de conférences, Présidente du jury

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

Conseil aux futurs candidats

Il est recommandé aux candidats de s'informer sur les modalités du concours.

Les renseignements généraux (conditions d'accès, épreuves, carrière, etc.) sont donnés sur le site du ministère de l'Éducation nationale :

http://www.devenirenseignant.gouv.fr

Le jury du CAPES national de mathématiques à affectation locale à Mayotte met à disposition des candidats et des formateurs un site spécifique :

https://capes-math.org/index.php?id=mayotte

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

L’épreuve écrite de cette session s’est tenue le 31 mars 2026.

Les épreuves orales se sont déroulées les 18 et 19 juin 2026 au collège Mariama Salim de Sada.

Le jury remercie chaleureusement l’équipe de direction et l’ensemble des personnels de l’établissement pour la remarquable qualité de son accueil.

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

Table des matières

1. Présentation du concours *4*

1.1. Définition des épreuves **4**

1.1.1. Épreuve d'admissibilité 4

1.1.2. Épreuve d'admission 4

1.1.3. Composition du jury 5

2. Quelques statistiques *5*

3. Épreuve écrite d'admissibilité *6*

3.1. Énoncé de l'épreuve d'admissibilité **6**

3.2. Commentaires sur l'épreuve écrite d'admissibilité **12**

3.2.1. Problème 1 : Vrai-Faux 12

3.2.2. Problème 2 : fonction numérique et calcul intégral 12

3.2.3. Problème 3 : probabilités conditionnelles et suites numériques 12

3.2.4. Problème 4 : géométrie dans l'espace 13

4. Épreuve orale d'admission *14*

4.1. Déroulement de l'épreuve **14**

4.2. Quelques remarques et conseils **14**

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

1. Présentation du concours

Des concours externes et internes de recrutement avec affectation locale à Mayotte ont été institués par le décret n° 2021-110 du 3 février 2021 (MENH2031189D), prorogé par le décret n° 2023-928 du 7 octobre 2023 (MENH2321610D) jusqu'en 2026.

Les professeurs certifiés stagiaires nommés à la suite de leur réussite au concours accomplissent un stage d'une durée de deux ans dans l'académie de Mayotte, qui ne peut être prolongé que d'une année par décision du recteur d'académie. À l'issue du stage, les professeurs certifiés stagiaires qui sont titularisés sont affectés dans l'académie de Mayotte. La titularisation entraîne la délivrance du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

1.1. Définition des épreuves

Conformément à l'arrêté du 11 février 2021 (MENH2036426A).

1.1.1. Épreuve d'admissibilité

Composition de mathématiques.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Le programme de l'épreuve est celui des classes des collèges et des lycées d'enseignement général et technologique.

1.1.2. Épreuve d'admission

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury visant à reconnaître les acquis de l'expérience professionnelle du candidat et à apprécier son aptitude et ses capacités à appréhender une situation professionnelle concrète. Elle prend appui sur un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi par le candidat. Ce dossier n'est pas noté.

Durée : une heure ; coefficient 1. L'épreuve comporte deux parties.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation de l'épreuve.

A. Première partie.

Elle consiste en une présentation par le candidat de son dossier (dix minutes maximum) suivie d'un échange avec le jury (vingt minutes maximum). Cet échange doit permettre d'approfondir les éléments contenus dans le dossier et, le cas échéant, d'en expliciter certaines parties ou de les mettre en perspective.

B. Seconde partie.

À partir de l'expérience professionnelle du candidat décrite dans son dossier de RAEP, le jury détermine un sujet qui est remis au candidat au début du temps de préparation. Ce sujet peut interroger un des points du programme que le candidat a été amené à mettre en œuvre dans les classes où il a enseigné. Le sujet peut également porter sur des éléments d'action de formation dispensée par le candidat dans son parcours professionnel.

L'entretien avec le jury qui suit l'exposé du candidat doit permettre d'approfondir les différents points développés par ce dernier. Cet entretien comprend un questionnement touchant plus particulièrement la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'exercice du métier en responsabilité au sein du système éducatif français et de ses particularités à Mayotte.

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

Le jury apprécie la clarté et la construction de l'exposé, la qualité de réflexion du candidat et son aptitude à mettre en lumière l'ensemble de ses compétences (pédagogiques, disciplinaires, didactiques, évaluatives, etc.) pour la réussite de tous les élèves.

1.1.3. Composition du jury

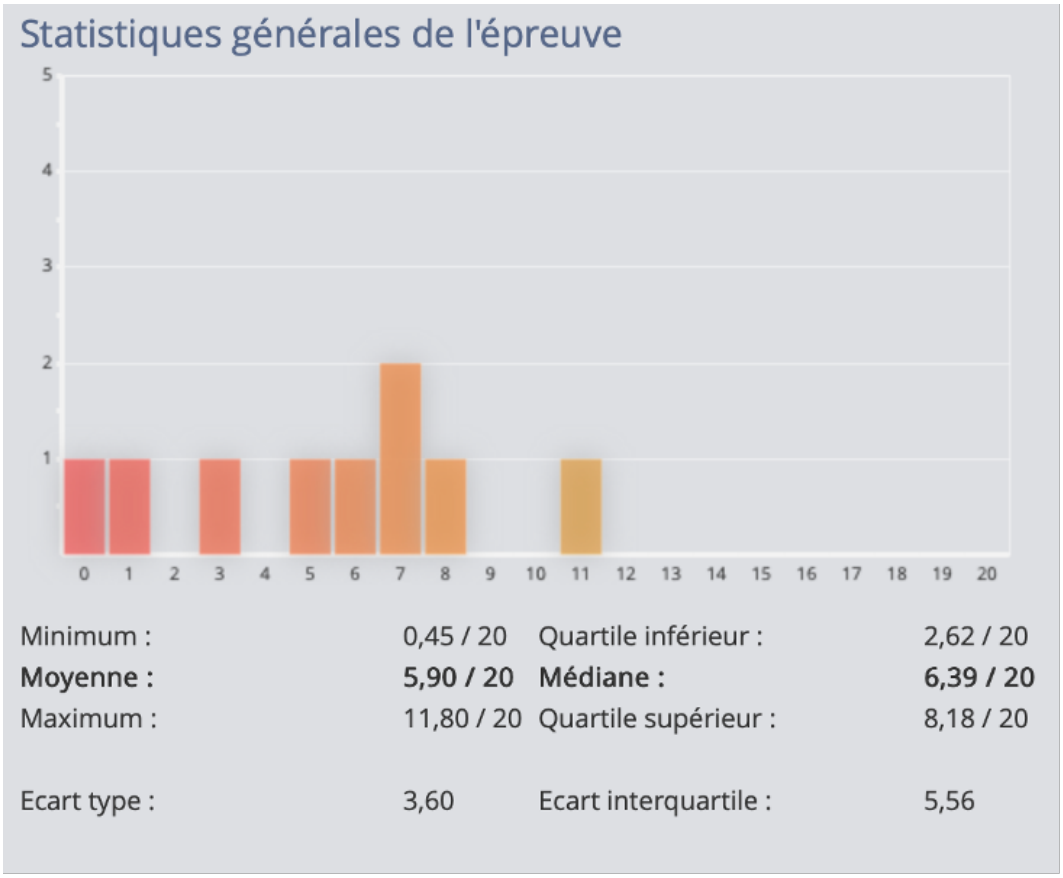
Le jury du CAPES interne avec affectation locale à Mayotte, section Mathématiques, a été constitué pour la session 2026 de 19 personnes (11 hommes et 8 femmes), qui ont été nommées par un arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 23 mars 2026.

2. Quelques statistiques

Pour la session 2026, 5 postes ont été offerts au concours (arrêté MENH2530543A du 16 décembre 2025).

Alors que 24 candidats étaient inscrits à ce concours, 9 d'entre eux ont pu se présenter à l'épreuve écrite.

Les notes obtenues par les candidats à l'épreuve écrite d'admissibilité varient de 0,45 à 11,80 sur 20, avec une moyenne de 5,90 et un écart type de 3,60.



Le jury a retenu 7 admissibles. La note du dernier admissible est de 5,19 sur 20.

Parmi les 7 candidats admissibles, 5 se sont présentés à l'épreuve orale d'admission. Les notes sur 20 attribuées à cette épreuve orale varient de 7 à 15.

À l'issue de la délibération d'admission, le jury a retenu 4 candidats (total du dernier admis : 16,19 sur 40).

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

3. Épreuve écrite d'admissibilité

3.1. Énoncé de l'épreuve d'admissibilité

PROBLEME 1 : VRAI – FAUX

Préciser si chacune des propositions suivantes est vraie ou fausse, puis justifier la réponse. Une réponse non justifiée ne rapporte aucun point.

1. **Proposition :** si chaque année le prix d'un article augmente de 19%, alors le prix de cet article aura plus que doublé en 4 ans.
2. **Proposition :** l'écart-type de la série -3 ; -2 ; -1 ; 0 ; 1 ; 2 ; 3 est égal à 4.
3. Une association emploie trois salariés.
 Leur salaire moyen est de 1 758 €, leur salaire médian est de 1 925 €, et l'étendue des salaires est de 900 €.
 L'association recrute une quatrième personne, ce qui fait passer le salaire moyen à 1 931,50 €.

 Proposition : le salaire de la 4ème personne est inférieur à 2450 euros.
4. **Proposition** : pour tout réel $x \geq 1$, $\left(\sqrt{x-\sqrt{x}}+\sqrt{x+\sqrt{x}}\right)^2 = 2x$.
5. **Proposition :** les réels x vérifiant $4 \leq x^2 \leq 9$ sont les réels de l'intervalle $[2;3]$.
6. Soit a et b deux nombres réels non nuls.

 Proposition : Si $a \geq 2b$, alors $a^2 \geq 2ab$.
7. **Proposition :** si un entier a est divisible par les entiers b et c, alors il est divisible par le produit bc.
8. **Proposition :** si n est un entier impair, alors $n^2 \equiv 1$ modulo 4.
9. On lance un dé équilibré à six faces numérotées 1, 2, 3, 4, 5, 6.
 Soit A l'évènement « obtenir 1, 2, 3 ou 4 » et B l'évènement « obtenir 4 ou 5 »

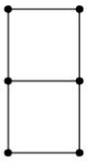
 Proposition : A et B sont indépendants.
10. Soit A et B deux événements.

 Proposition : si $P(A)+P(B)=1$, alors $A \cup B$ est un événement certain.
11. La variable aléatoire Y suit une loi normale d'espérance $\mu = 0$ et d'écart type σ inconnu.

 Proposition : si $P(-6 < Y < 6) = 0{,}86$ alors $P(Y < 6) = 0{,}93$

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

12. Un caractère d'écriture en braille est formé de trous obtenus en piquant une feuille de papier à travers au moins l'un des 6 points de la grille ci-contre :



Proposition : on peut créer exactement 15 caractères ayant 4 trous.

13. **Proposition :** on peut construire un rectangle d'aire 7 cm^2 et de périmètre 12,5 cm.

14. **Proposition :** soit p un nombre réel. L'équation $x^2 + (p+1)x + 1 = 0$, d'inconnue x n'admet pas de solution réelle si et seulement $p \in]-3;1[$.

Dans un repère orthonormé, les coordonnées des points A et B sont respectivement $(3;7)$ et $(-1;1)$.

15. **Proposition :** une équation de la droite (AB) est $3x - 2y + 5 = 0$.

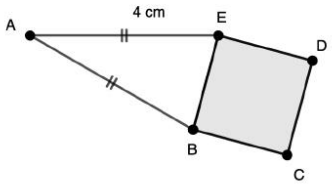
16. **Proposition :** une équation du cercle de diamètre $[AB]$ est

$$x^2 + y^2 - 2x - 8y + 4 = 0.$$

17. **Proposition :** sur $[0;+\infty[$, la courbe d'équation $y = \frac{x^2}{x+1}$ est au-dessus de la parabole $y = x^2$.

18. **Proposition :** l'équation $x^3 + x + 1 = 0$ admet une unique solution sur $[-1;0]$.

19. Sur la figure ci-dessous, la mesure en radians de l'angle $\widehat{BAE}$ est $\frac{\pi}{6}$.



Proposition : l'aire du domaine formé par le triangle isocèle EAB et le carré $BCDE$ est supérieure à 8 cm^2.

20. Le plan est muni d'un repère orthonormal direct $(O;\vec{\imath},\vec{\jmath})$.
Soit A le point d'affixe $14 - 6i$ et B le point d'affixe $4 - 10i$

Proposition : le triangle OAB est un triangle rectangle isocèle.

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

PROBLEME 2 : FONCTION NUMERIQUE ET CALCUL INTEGRAL

Partie A : étude d'une fonction.

Soit f la fonction définie sur $[0;+\infty[$ par : $\begin{cases} f(x) = x^2\left(\frac{3}{2} - \ln(x)\right) \; si \; x > 0 \\ f(0) = 0 \end{cases}$.

On note C_f sa courbe représentative dans un repère orthonormé $(O;\vec{\imath},\vec{\jmath})$.

1. Résoudre l'inéquation $f(x) > 0$ sur $]0;+\infty[$.
2. Calculer la limite de f en $+\infty$.
3. **a.** Démontrer que f est continue sur $[0;+\infty[$.
 b. Démontrer que f est dérivable en 0 et donner la valeur de $f'(0)$. Interpréter graphiquement.
4. **a.** Démontrer que pour tout réel $x > 0$, on a : $f'(x) = 2x(1 - \ln(x))$.
 b. Établir le tableau de variations de la fonction f sur $[0;+\infty[$. On fera apparaître les limites et les valeurs particulières.
 c. Déterminer l'équation réduite de la tangente (Δ) à la courbe C_f au point d'abscisse 1.
5. On admet que pour tout réel $x > 0$, on a : $f''(x) = -2\ln(x)$.
 a. Étudier la convexité de f sur $]0;+\infty[$.
 b. Justifier que la courbe C_f admet un point d'inflexion ayant pour abscisse 1 et en donner une interprétation graphique.
6. Représenter sur la copie la droite (Δ) ainsi que l'allure de la courbe C_f en tenant compte des résultats des questions précédentes.

Partie B : calcul d'une aire.

Pour tout $\lambda \in]0;\, e]$, on pose $I(\lambda) = \int_{\lambda}^{e^{\frac{3}{2}}} f(x)\,\mathrm{d}x$.

1. Démontrer à l'aide d'une intégration par parties, que :
$$I(\lambda) = \frac{\lambda^3}{3}\ln(\lambda) - \frac{11}{18}\lambda^3 + \frac{1}{9}e^{\frac{9}{2}}.$$
2. Déterminer sans justifier un domaine du plan ayant pour aire $I(\lambda)$ en unités d'aire.
3. Calculer $\lim\limits_{\lambda \to 0} I(\lambda)$. Interpréter ce résultat en termes d'aire et hachurer le domaine correspondant sur le graphique de la partie A, question 6.

Tournez la page S.V.P.

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

PROBLEME 3 : PROBABILITES CONDITIONNELLES ET SUITES NUMERIQUES

Partie A : probabilités conditionnelles.

Lors d'une séance d'entraînement, une joueuse de basketball s'entraîne à marquer des paniers.

On admet que la probabilité de réussir son 1er tir est de $0{,}7$. On admet de plus que :

- Lorsqu'elle a réussi un tir, la probabilité de réussir le tir suivant devient alors de $0{,}9$;
- Lorsqu'elle a raté un tir, la probabilité de réussir le tir suivant n'est plus alors que de $0{,}4$.

On note A_n l'événement « la joueuse réussit le n-ième tir » et $\overline{A_n}$ son événement contraire.

On note enfin $p_n = P(A_n)$. Ainsi $p_1 = 0{,}7$.

1. Démontrer que $p_2 = 0{,}75$
2. Démontrer que pour tout entier naturel n non nul, on a : $p_{n+1} = 0{,}5\, p_n + 0{,}4$.

Partie B : étude d'une suite.

Dans cette partie, il s'agit d'étudier la suite (p_n) définie par $p_1 = 0{,}7$ et $p_{n+1} = 0{,}5\, p_n + 0{,}4$ pour tout entier naturel n non nul.

1. a. Démontrer à l'aide d'un raisonnement par récurrence que, pour tout entier naturel n non nul :
$$0 \leq p_n \leq p_{n+1} \leq 0{,}8.$$
 b. Déduire de la question précédente que la suite (p_n) est convergente.

2. Pour tout entier naturel n non nul, on pose $v_n = p_n - 0{,}8$.
 a. Démontrer que la suite (v_n) est une suite géométrique. Préciser sa raison et son premier terme v_1.

 b. En déduire l'expression de v_n en fonction de n, puis que pour tout entier naturel n non nul :
$$p_n = 0{,}8 - 0{,}1 \times 0{,}5^{n-1}.$$
 c. Déterminer la limite de la suite (p_n) et interpréter ce résultat dans le contexte de la partie A.

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

3. Le script ci-contre, écrit en langage Python, est destiné à déterminer le nombre minimal n de tirs pour que la probabilité P que la joueuse réussisse le n-ième tir dépasse le seuil S.

 a. Recopier ce script sur la copie et compléter les pointillés.

 b. On exécute le script en prenant pour S la valeur $0{,}799$.
 Pourquoi est-on sûr que le programme s'arrête ?

 c. Donner sans justifier la valeur retournée par seuil$(0{,}799)$.

```
def seuil(S):
    n=1
    P=0.7
    while ..... :
        n=....
        P=....
    return n
```

PROBLEME 4 : GEOMETRIE DANS L'ESPACE

L'espace est rapporté à un repère $(O;\vec{\imath},\vec{\jmath},\vec{k})$.

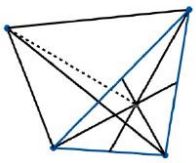


Figure 1
Médiane d'un tétraèdre

On utilisera les définitions suivantes :

- Dans un tétraèdre, le segment joignant un sommet au centre de gravité de la face opposée est appelé médiane.
- Un tétraèdre est de type 1 si ses faces ont la même aire.
- Un tétraèdre est de type 2 si les arêtes opposées sont orthogonales deux à deux.
- Un tétraèdre est de type 3 si chaque médiane est orthogonale à la face opposée.
- Enfin, un tétraèdre est de type 4, ou régulier, si ses six arêtes ont la même longueur.

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

Les deux parties suivantes sont indépendantes

Partie A : étude d'un tétraèdre

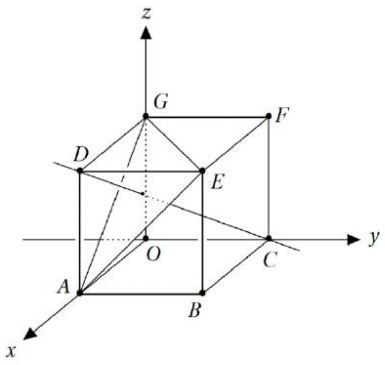
On considère les points suivants de l'espace :

$$O(0;0;0), A(1;0;0), B(1;1;0), C(0;1;0), D(1;0;1),$$

$$E(1;1;1), F(0;1;1), G(0;0;1)$$

On admet que la droite (DC) est orthogonale au plan (AGE).

On note *I* le point d'intersection de la droite (DC) et du plan (AGE).



1. Déterminer une équation du plan (AGE).
2. Déterminer une équation paramétrique de la droite (DC).
3. Déterminer les coordonnées du point I.
4. Démontrer que la droite (DC) est une médiane de la face (AGE) dans le tétraèdre $ADGE$.
5. Justifier si le tétraèdre $AGED$ est :
 a. de type 1.
 b. de type 2.
 c. de type 3.
 d. de type 4.

Partie B : construction d'un tétraèdre de type 2

On considère les points suivants de l'espace :

$$A(0;0;1), B(1;b;0), C(1;c;0), O(0;0;0)$$

1. Trouver une relation entre *b* et *c* pour que le tétraèdre $OABC$ soit de type 2.
2. Donner un exemple de tétraèdre de type 2 grâce à cette relation.

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

3.2. Commentaires sur l'épreuve écrite d'admissibilité

Le sujet était composé de quatre problèmes indépendants.

Le premier problème était un Vrai-Faux, avec vingt questions abordant une variété de thèmes étudiés au collège et au lycée : pourcentage, statistiques, calcul littéral, arithmétique, probabilités, dénombrement, résolution d'équations, géométrie repérée, nombres complexes.

Le deuxième consistait en l'étude d'une fonction accompagnée d'un calcul intégral, la partie B portant sur le calcul d'une aire.

Le troisième problème partait d'une situation mobilisant les probabilités conditionnelles et donnant lieu à une relation de récurrence, conduisant à l'étude d'une suite ; la dernière question consistait à déterminer, à l'aide d'un algorithme, la plus petite valeur dépassant un seuil donné.

Enfin, le quatrième problème traitait de la géométrie dans l'espace, à travers l'étude d'un tétraèdre.

Le jury relève avec satisfaction que les problèmes 1 et 3 ont été les mieux traités par les candidats. Le Vrai-Faux, en particulier, a été nettement mieux réussi que lors des sessions précédentes, ce qui témoigne d'une préparation des candidats désormais mieux ciblée sur ce format d'exercice.

Conformément à ce qui est attendu dans le cadre d'un concours de recrutement d'enseignants, la communication mathématique (structure logique, vocabulaire, notation…), la maîtrise de la langue (orthographe, grammaire…), ainsi que la présentation et le soin apporté à la copie sont pris en compte dans l'évaluation.

3.2.1. Problème 1 : Vrai-Faux

Peu de copies se sont limitées à la seule réponse « Vrai » ou « Faux ». Une justification des réponses a été apportée de façon plus systématique qu'auparavant, ce qui correspond à l'attendu de l'épreuve. Les candidats maîtrisent l'utilisation d'un contre-exemple pour invalider une affirmation ; en revanche, la confusion entre exemple et preuve, lorsqu'il s'agit d'établir la vérité d'une affirmation, demeure observée chez certains candidats.

3.2.2. Problème 2 : fonction numérique et calcul intégral

Dans la partie A, l'étude de la fonction a globalement été abordée par les candidats. L'étude de la convexité a toutefois posé difficulté : peu de candidats parviennent à justifier correctement le signe d'une expression faisant intervenir un logarithme, ce qui a fragilisé la détermination du signe de la dérivée seconde et, par suite, la caractérisation du point d'inflexion.

Dans la partie B, consacrée au calcul intégral, les résultats sont plus fragiles. Cette partie a été peu ou mal traitée : l'intégration par parties, lorsqu'elle a été engagée, a rarement été menée à son terme, et le lien entre ce calcul et la détermination de l'aire demandée n'a que rarement été établi.

3.2.3. Problème 3 : probabilités conditionnelles et suites numériques

Le raisonnement par récurrence demandé en question 1 de la partie B a été correctement mené. L'étude de la suite a également été bien traitée. Les questions portant sur le script en Python ont été davantage abordées que lors des sessions précédentes.

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

3.2.4. Problème 4 : géométrie dans l'espace

Ce problème a été le moins bien réussi par les candidats. Les premières questions, plus calculatoires, ont été correctement traitées par ceux qui s'y sont engagés. En revanche, la question demandant de démontrer que la droite est une médiane de la face considérée a été très peu abordée, et rares sont les candidats ayant poursuivi au-delà de cette question.

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

4. Épreuve orale d'admission

4.1. Déroulement de l'épreuve

Le sujet proposé par le jury est composé de deux questions sur le thème choisi, la première portant sur les compétences disciplinaires et didactiques, la seconde sur les compétences pédagogiques, notamment celles relatives à l'évaluation des acquis des élèves.

Après avoir reçu le sujet, le candidat dispose d'un temps de préparation de trente minutes.

L'entretien avec le jury dure soixante minutes maximum et se subdivise en deux parties. Lors du premier temps, le candidat est invité à présenter son dossier (dix minutes maximum), puis un échange avec le jury permet d'approfondir les éléments contenus dans le dossier et, le cas échéant, d'en expliciter certaines parties ou de les mettre en perspective.

Lors du deuxième temps de l'entretien, le candidat expose des éléments de réponse au sujet proposé par le jury (dix minutes maximum), puis un entretien permet d'approfondir les différents points développés par le candidat.

Lors de l'évaluation de cette épreuve orale, le jury est plus particulièrement attentif aux critères suivants :

- maîtrise disciplinaire et didactique ;
- projection dans une posture professionnelle ;
- interaction avec le jury.

4.2. Quelques remarques et conseils

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

Consacrée à la présentation du parcours et des expériences professionnelles, la première partie des dossiers RAEP est le plus souvent rédigée avec pertinence, mettant en avant des expériences acquises aussi bien au sein qu'en dehors de l'Éducation nationale ; le référentiel de compétences des enseignants y est généralement mobilisé, sans qu'une déclinaison exhaustive soit nécessaire. Le jury constate cependant, d'un candidat à l'autre, une réelle hétérogénéité dans la qualité d'ensemble des dossiers : certains témoignent d'un investissement approfondi quand d'autres restent sommaires. Un point de vigilance demeure par ailleurs récurrent : les formations suivies par les candidats sont rarement citées.

Une préparation en amont approfondie conditionne la réussite de la seconde partie, centrée sur la situation pédagogique retenue : objectifs d'apprentissage, prérequis et choix didactiques au service de l'activité mathématique des élèves doivent y apparaître clairement, de même, idéalement, que les compétences mathématiques mobilisées à chaque étape de la séance, révélatrices des différentes facettes du métier. Le jury rappelle également que la séance présentée doit avoir été réellement conduite en classe au cours de l'année scolaire, avec des énoncés cohérents et justes. Les productions d'élèves jointes en annexe sont toujours appréciées, de même que le recours à des situations ou exercices intégrant des spécificités mahoraises, bienvenu et souvent bien exploité. C'est du reste sur cette seconde partie que les écarts de qualité entre les candidats sont les plus marqués. Le jury recommande enfin d'anticiper, dès la préparation de la séance ou de la séquence, les difficultés susceptibles de survenir et de prévoir des pistes de différenciation adaptées à l'hétérogénéité des élèves.

Mesurer l'impact réel des choix pédagogiques sur les apprentissages, apprécier l'engagement et la participation des élèves, interroger l'efficacité des stratégies mises en œuvre : voilà ce qu'attend le jury du retour réflexif sur la séance, qui ne saurait se limiter à une simple description des activités menées. La capacité du candidat à porter un regard critique sur sa pratique se lit tout particulièrement dans l'exploitation des travaux d'élèves, dès lors qu'elle s'accompagne d'une analyse sur ce qui est montré et sur

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

les raisons des choix effectués. Documents institutionnels et ressources pédagogiques diversifiées constituent, à cet égard, un appui précieux pour nourrir et approfondir cette réflexion.

Le jury encourage les candidats à expliciter les supports utilisés, à situer leur séance dans une progression plus large, et à valoriser par des annexes appropriées l'activité réelle des élèves. La dimension concrète des situations présentées reste à cet égard un point d'attention majeur : elle seule permet de témoigner de la capacité du candidat à enseigner les mathématiques au collège ou au lycée général et technologique. Un travail de projection particulier est attendu des candidats issus d'une autre discipline, du premier degré ou de la voie professionnelle, idéalement mené en lien avec des enseignants de mathématiques du second degré.

Présentation par le candidat de son dossier RAEP et échange avec le jury pour en approfondir les éléments

Les candidats savent présenter leur parcours de manière claire et mettre en avant les expériences les plus pertinentes, en trouvant un juste équilibre entre dimensions personnelles et professionnelles. Les dossiers les plus aboutis témoignent d'une véritable capacité de réflexion sur la pratique professionnelle, d'une identification pertinente des points clés et d'une analyse constructive des difficultés rencontrées. Il est attendu que le candidat établisse un lien explicite entre ses expériences, les compétences développées et les apports des formations ou du tutorat, tout en précisant son projet professionnel, notamment son souhait d'enseigner à Mayotte. Les échanges avec le jury mettent en évidence, chez de nombreux candidats, une bonne compréhension du rôle global de l'enseignant et de sa dimension éducative, ainsi qu'une aptitude à adapter sa pratique au contexte local.

Le jury a lu et étudié le dossier RAEP avant l'entretien : il convient donc au candidat d'éviter d'en faire un résumé simple, et de plutôt approfondir quelques aspects qui lui semblent importants, en détaillant un élément précis plutôt qu'en reprenant l'intégralité de la séquence présentée, par exemple en apportant des éléments sur la progression des élèves depuis la séquence décrite dans le RAEP. Le jury peut par ailleurs interroger le candidat sur d'autres modalités d'enseignement que celles présentées dans le dossier : des expériences concrètes sont appréciées pour mettre en relief l'expérience du candidat, de même que la pratique de l'observation et de l'analyse d'autres collègues, qui donne de la profondeur aux entretiens.

Sujet proposé par le jury

Le jury conçoit un sujet portant sur la thématique du RAEP et propose un questionnement permettant de vérifier la bonne compréhension de la notion abordée et des obstacles d'apprentissage liés à cette notion, en demandant par exemple des analyses d'erreurs classiques. Le jury s'assure également que le candidat est en capacité de prendre du recul sur cette notion et possède une vision globale de la thématique de son RAEP. Le jury peut être amené à demander la démonstration d'un résultat figurant dans le RAEP ou une ouverture sur le même thème dans le prolongement de son contenu.

L'analyse des productions d'élèves, mettant en évidence les compétences mathématiques acquises ou non, est appréciable. La correction proposée par le candidat peut prendre appui sur les pistes révélées par ces productions ; le jury regrette que de nombreux candidats aient plutôt produit une correction différente, n'exploitant ainsi pas totalement le sujet proposé. Le jury attire enfin l'attention des candidats sur la gestion du temps : certains ne parviennent pas à traiter l'intégralité des questions posées dans le temps imparti.

Entretien avec le jury pour approfondir les points développés par le candidat

Les questions portent sur la maîtrise des notions mais aussi sur la didactique de la discipline. Le candidat peut être questionné sur la scénarisation pédagogique (évaluation diagnostique, organisation individuelle ou en groupe du travail, rythme et différents temps de cours, automatismes, phases de recherche, phases d'évaluation, etc.) et sur les outils potentiellement mobilisables, notamment numériques. Le jury peut être

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

amené à demander la définition d'une notion mathématique ou l'énoncé d'une propriété mobilisée dans le RAEP.

Même si le temps imparti est écoulé, le jury peut revenir sur une résolution commencée par le candidat et, au besoin, l'aider dans sa démarche. Il peut également aller au-delà du sujet pour approfondir certaines notions.

Maîtrise disciplinaire et didactique

La maîtrise des principaux types de raisonnement demeure, aux yeux du jury, un attendu essentiel, tant pour la rédaction que pour la correction des exercices. Une vigilance particulière doit également porter sur la précision du vocabulaire mathématique et sur la rigueur de rédaction des différents types d'énoncés — définitions, théorèmes, propriétés —, qui doivent rester concis et adaptés au niveau des élèves, comme dans une situation réelle d'enseignement. Des confusions entre différents objets mathématiques, telles que courbes, fonctions ou nombres, sont par ailleurs régulièrement observées, la notion de nombre elle-même restant parfois insuffisamment stabilisée. Ces éléments traduisent, chez certains candidats, des fragilités disciplinaires et une maîtrise encore incomplète des connaissances mathématiques, mises en évidence au fil des échanges avec le jury.

Le jury recommande aux candidats de consulter les documents d'accompagnement relatifs aux notions traitées (proportionnalité, nombres, calculs, etc.), afin de consolider leurs connaissances. Une préparation ciblée sur les thèmes abordés dans le RAEP et les notions connexes est nécessaire, tout comme une connaissance globale des programmes de mathématiques du collège et du lycée. Le candidat doit en outre être en mesure de résoudre l'exercice proposé, même si le questionnement du jury ne porte pas systématiquement sur sa résolution.

Connaissance du contexte institutionnel, des conditions d'exercice du métier et de ses particularités à Mayotte

Les candidats, pour la plupart déjà enseignants à Mayotte, ont bien perçu les enjeux éducatifs liés au territoire. Ils possèdent une connaissance assez fine du public auquel ils s'adressent. Le jury apprécie la connaissance de quelques dispositifs d'aide aux élèves en difficulté, notamment pour la maîtrise de la langue ou des automatismes, ainsi que de développement de l'activité mathématique en dehors de la classe; il regrette néanmoins que le contexte mahorais reste encore trop peu mentionné par certains candidats, et gagnerait à être davantage exploité.

Projection dans une posture professionnelle

Les candidats, pour beaucoup en poste, ont bien conscience de la nécessité de continuer à se former. Ils sont conscients de leur niveau de responsabilité, y compris dans leur relation avec les parents. Certains candidats ont su valoriser leur investissement en donnant des exemples, dans divers dispositifs (devoirs faits, classes petits lecteurs, petits scripteurs, école ouverte, etc.) ou dans diverses missions (participation au conseil d'administration, professeur principal, coordination d'équipe, etc.).

Le jury rappelle que, même lorsque les candidats disposent d'une certaine expérience du métier, il peut leur proposer une autre vision de certaines situations, de façon à susciter un questionnement qui ne reste pas enfermé dans leurs habitudes.

Interaction avec le jury

Les candidats sont à l'écoute et interagissent avec le jury de manière satisfaisante pendant l'entretien sur le RAEP. L'expression est claire et compréhensible, même si la réactivité est souvent moindre lorsque les échanges portent sur les notions mathématiques.

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr